

HÔPITAL FRIBOURGEOIS

Seconde étude pas nécessaire

CLAUDE-ALAIN GAILLET

Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil de refuser le mandat du groupe radical qui demande une étude indépendante et neutre sur l'avenir des sites hospitaliers de l'HFR. L'étude de faisabilité en cours a été élargie et examinera d'autres scénarios que celui d'un site unique, justifie le gouvernement dans sa réponse diffusée hier aux médias.

Les variantes étudiées incluent «la possibilité de maintenir différents sites de soins aigus stationnaires et ambulatoires». L'étude, qui se concentre sur des éléments médico-stratégiques, sera complétée par une étude architecturale «afin de pouvoir évaluer les besoins en infrastructures nouvelles à envisager». Sur la base de «l'analyse objective» des divers scénarios, le Conseil d'Etat attend, d'ici fin avril, que le conseil d'administration de l'HFR propose la stratégie qui permettra de positionner l'Hôpital fribourgeois.

Une étude indépendante ne peut que se fonder sur les mêmes données et les mêmes personnes interrogées, estime le Conseil d'Etat. Confiée au Boston Consulting Group, l'étude en cours implique en effet une soixantaine de collaborateurs de l'HFR. Toutes les directions, toutes les spécialités et tous les sites de l'Hôpital fribourgeois sont sollicités. Refaire l'exercice générerait une importante charge de travail supplémentaire, relève le Conseil d'Etat. Celui-ci se réserve toutefois la possibilité de demander des compléments d'étude, si nécessaire.

Le Parti libéral-radical déplore la réponse du Conseil d'Etat, a-t-il réagi hier. Il n'est pas rassuré quant à l'impartialité de l'étude en cours. Il maintiendra donc sa demande d'une seconde étude, indépendante et neutre. I

DES PERMANENCES

Le Conseil d'Etat est prêt à étudier la mise en place de permanences sur les sites périphériques de l'HFR. Il répond ainsi favorablement au postulat de François Bosson (dc, Rue) et Dominique Butty (dc, Villariaz). Les deux députés glânois imaginent sur chaque site une structure similaire à celle en fonction sur le site de Meyriez, à savoir une permanence 24 heures sur 24, une radiologie, un laboratoire et un nombre minimal de lits de soins aigus.

La permanence de Meyriez a été considérée comme un projet-pilote, rappelle le Conseil d'Etat dans sa réponse. La question soulevée par les deux députés fait partie de l'étude de faisabilité en cours (voir ci-dessus). «Les données récoltées et les réflexions menées dans ce cadre fourniront des renseignements précieux pour élaborer des propositions concrètes et établir le rapport sur le postulat, qui prendra également en compte la question de l'attribution de lits de soins aigus», précise le gouvernement dans sa réponse. CAG

Record morose pour La Tuile

ACCUEIL D'URGENCE • Le centre d'accueil de nuit La Tuile, à Fribourg, a présenté hier ses chiffres 2012. L'augmentation est telle que la structure atteint le point de saturation.



Le centre d'accueil d'urgence La Tuile, à Fribourg, dépasse sa capacité maximale un jour sur deux. CHARLES ELLENA-A

OLIVIER WYSER

En augmentation constante depuis 2008, l'affluence des personnes accueillies à La Tuile a marqué un nouveau pic en 2012. «Nous sommes arrivés au point de saturation», met en garde le directeur du centre d'hébergement d'urgence fribourgeois Eric Mullener.

Avec 523 personnes accueillies en 2012 dans la maison jaune de la route de Marly, dans le quartier de Pérolles, le précédent record de 2011 est tristement pulvérisé (+13,5%). Une augmentation considérable, d'autant plus inquiétante si l'on compare ces chiffres avec ceux de 2008 (301 personnes accueillies), soit une augmentation de la fréquentation de 74% en 4 ans. Le nombre de nuitées augmente également de 22%, soit 8168 nuitées cumulées (6704 nuitées en 2011).

Capacité dépassée

Sur les 523 personnes hébergées par La Tuile en 2012, 28 l'ont été pour une période de plus de 90 jours, 43 personnes entre 31 et 90 jours, 48 personnes entre 11 et 30 jours et enfin 404 personnes moins de 10 jours. Le centre d'accueil d'urgence dispose de 21 lits pour hommes et de sept lits pour femmes. Si les chambres destinées aux femmes atteignent rarement le quota de lits disponibles, il en va autrement pour les hommes, qui représentent 85% des personnes accueillies.

«Nous devons souvent réquisitionner des lits réservés aux dames pour héberger des hommes. Lorsque la place vient à manquer, nous improvisons avec des canapés mais nous ne laissons jamais quelqu'un dormir dehors», souligne Eric Mullener. La capacité maximale de La Tuile

a été dépassée 175 fois en 2012, soit un jour sur deux. «Nous avons eu jusqu'à 35 personnes certains soirs. Nous n'arriverons plus à faire face si cette tendance continue», avertit le directeur. A noter que la moyenne d'âge des personnes qui ont passé une nuit dans le centre est de 38 ans. Le plus jeune avait 18 ans tandis que le doyen en avait huitante.

Recherche de logements

La population en nette hausse est celle des Fribourgeois, soit les usagers prioritaires (avec 6656 nuitées sur 8168). Tous les districts sont représentés, tous sont en hausse. Concernant les problématiques des personnes qui séjournent plus de 90 jours, 53% n'ont pas de problème manifeste. Les problèmes d'alcool représentent 8%, les toxicomanies 7%, les pathologies psychiques 15% et les troubles psycho-sociaux 14%.

Afin d'éviter l'ouverture d'un nouveau centre d'accueil d'urgence, l'association La Tuile planche sur plusieurs pistes. «Nous devons travailler en amont et en aval des situations d'urgence», résume Eric Mullener. Parmi les moyens disponibles, les «logements accompagnés» semblent promis à un bel avenir. En ville de Fribourg, l'offre est passée de quatre places à six en 2012. La Tuile vient d'acquiescer un immeuble à Bulle afin de créer des places supplémentaires (lire ci-contre). Ces logements permettent à des personnes sans abri de retrouver une autonomie en vue d'une réinsertion dans un logement privé. «Nous sommes toujours à la recherche de bâtiments ou de logements», rappelle Eric Mullener. I

UN IMMEUBLE À BULLE

Elle cherchait depuis deux ans: La Tuile vient de trouver des locaux en ville de Bulle pour mettre en place des «logements accompagnés». La Tuile rachète l'immeuble qui appartient à l'association La Passerelle. Cette dernière, active dans l'accueil et l'accompagnement des femmes avec ou sans enfants, a dû cesser son activité en 2011, faute de subventions publiques. «Nous sommes très heureux que ce soit une association comme La Tuile qui rachète notre immeuble. Elle poursuit ainsi notre but social», relève Anne Rod, présidente de La Passerelle.

Dans cet immeuble, situé à la rue des Vanils, La Tuile n'entend pas proposer un accueil d'urgence à Bulle, mais poursuivra sa dynamique initiée en 2011 en mettant à disposition de la population gruérienne entre 6 et 8 places en «logements accompagnés». Destinée à des personnes sans abri, ce service permet de retrouver une certaine autonomie en vue d'une réinsertion dans un logement privé. Ouverture prévue en 2014. OW

ADMINISTRATION CANTONALE

Le Service des forêts et de la faune réorganisé

PHILIPPE CASTELLA

En proie à des tensions internes, le Service des forêts et de la faune (SFF) se réorganise. Les secteurs faune terrestre et chasse ainsi que faune aquatique et pêche n'en formeront plus qu'un dès le 1^{er} juillet, annonce la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF) dans un communiqué. Son nom sera le secteur faune, biodiversité, chasse et pêche.

A la suite de plusieurs questions de députés singinois à propos d'un garde-faune licencié durant sa période probatoire et d'une question de Louis Duc (ind, Forel) dénonçant la jungle régnant chez les gardes-chasse et évoquant le cas d'un autre garde-faune ayant déposé ses armes auprès du chef de service Walter Schwab avant de se placer en arrêt-maladie («La Liberté» du 15 décembre), la conseillère d'Etat Marie Garnier a dili-

géné une enquête administrative confiée à un avocat indépendant, M^e Alexis Overney.

Ses conclusions ont été remises à mi-février. Elles recommandent en particulier de précipiter l'unification du secteur chasse et du secteur pêche. C'est une mesure qui était déjà prévue en 2011 dans le cadre de l'évolution de l'organisation du SFF, précise Walter Schwab.

En quoi cette mesure est-elle susceptible d'améliorer la situation et apaiser les tensions? «Les gardes-faune fribourgeois ont la particularité d'être garde-chasse et garde-pêche», explique Marie Garnier. «Il est difficile pour eux de recevoir des ordres à la fois de la personne responsable du secteur chasse et de celle responsable du secteur pêche. Il est préférable qu'il n'y ait qu'une

seule personne qui coordonne le tout avec un profil d'organisateur et des compétences managériales.»

Les deux chefs de secteur actuels, eux, sont des biologistes. Dans le cadre de la réorganisation prévue, Jean-Daniel Wicky, actuel responsable de la pêche, deviendra chef de secteur adjoint alors que Roman Eyholzer garde la responsabilité du domaine chasse. N'est-ce pas là une manière de rétrograder ce dernier, contesté au sein des gardes-faune? Marie Garnier s'en défend: «On ne rétrograde personne. On centralise la prise de décision pour les gardes-faune.» Et la conseillère d'Etat de souligner que la solution trouvée a convaincu tous les protagonistes, tant les deux chefs de secteur actuels que les gardes-faune.

L'objectif est de mettre fin aux tensions existantes, ne cache pas la mi-

nistre verte. Le poste de chef de secteur sera mis au concours jusqu'à mi-avril. C'est clairement quelqu'un de l'extérieur qui est recherché pour partir sur de nouvelles bases. «Sa tâche consistera, outre la gestion du secteur et une collaboration aux ressources humaines du SFF, à diriger les gardes-faune, à organiser leurs tâches ainsi qu'à harmoniser leurs pratiques et missions», indique le communiqué. Et d'ajouter que cette personne «veillera par ailleurs à soutenir les gardes-faune dans l'accomplissement de leur mandat».

Walter Schwab fait encore remarquer que la création de ce poste est une opération blanche pour l'Etat, puisqu'elle compense la suppression l'an dernier du poste de chef de service de la planification forestière, secteur désormais rattaché à celui de la forêt. I

EN BREF

CATHÉDRALE Cours de baroque

La 7^e soirée du cours public sur le baroque, organisée par la Société d'histoire, aura lieu ce soir de 19 à 21 h, à la cathédrale Saint-Nicolas et non à l'église du Collège comme annoncé par erreur par la société. Le Père Jean-Blaise Felley donnera une conférence sur le lien entre baroque et réforme catholique et sur le rôle des Jésuites dans la diffusion de cette culture. Puis Jean-Yves Haymoz esquissera quelques aspects de la musique à l'âge baroque, entre Bach et Lully, de la liturgie à l'opéra. Le tout sera animé par Mauricio Croci (orgue, clavecin), Christiane Haymoz (soprano) et Michel Brodard (baryton). L'entrée à l'ensemble du cours coûte 30 francs pour les non-inscrits. NR